

A l'attention de M Essling, Adjoint au Maire

Monsieur,

A l'occasion du conseil municipal du 26 mars, je vous avais fait part de mes craintes sur l'usage des espaces poubelles.

Force est de constater que l'absence de concertation, d'adhésion au projet et un défaut de communication ont créé dans l'esprit des Villepreusiens une certaine confusion.

Au bout de 10 jours, ces espaces poubelles sont en effet utilisés pour déposer des objets encombrants (fenêtre, porte par exemple), dangereux pour l'environnement (batteries), ou pour les riverains (objets tranchants, coupants...).

Il aurait été préférable comme j'avais pu vous le suggérer de différer l'implantation de ce type de local de poubelle pour associer à la réflexion les Villepreusiens.

Les comités de quartier auraient été à mon sens un lieu d'explication, et de discussion.

Vous avez imposé votre vision sans tenir compte des préconisations de l'ADEME.

Le dépôt volontaire d'ordures ménagères est certes une manière de diminuer l'émission de CO2, mais implique de la part des usagers une plus grande discipline.

L'implantation de ces locaux de poubelles entraîne inévitablement un retour en arrière, le tri sélectif ne faisant ainsi plus partie des préoccupations des usagers.

Le local poubelle situé avenue du Grand Parc a ainsi fait l'objet d'une forte utilisation pendant ce week-end de Pâques, mais finalement peu d'ordures ménagères ordinaires.

Bicyclette pour enfant, porte, volet, morceaux de bois cloutés, vêtements, papiers peints, différents objets en fer et même des ordures recyclables (cartons, journaux...). Bref... compte tenu de cet échec, je vous invite comme vous l'avez dit, à supprimer (provisoirement ?) ces espaces.

A moins de mettre devant chaque espace jour et nuit un vigile, je ne vois pas comment vous allez trouver une solution.

Il est fort à parier que nous ne sommes qu'au début de la dérive, et qu'avec les beaux jours, d'autres désagréments vont arriver.

J'ai toutefois conscience que les « mauvais » utilisateurs de ces espaces ne sont pas nécessairement des Villepreusiens, mais vraisemblablement des habitants des villes voisines.

Je souhaite donc que cette discussion sur cet aménagement soit inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Bien cordialement.

Patrick Bain

Conseiller Municipal du Groupe PS